



➤ La Conjoncture dans l'Indre-et-Loire

Décembre 2025

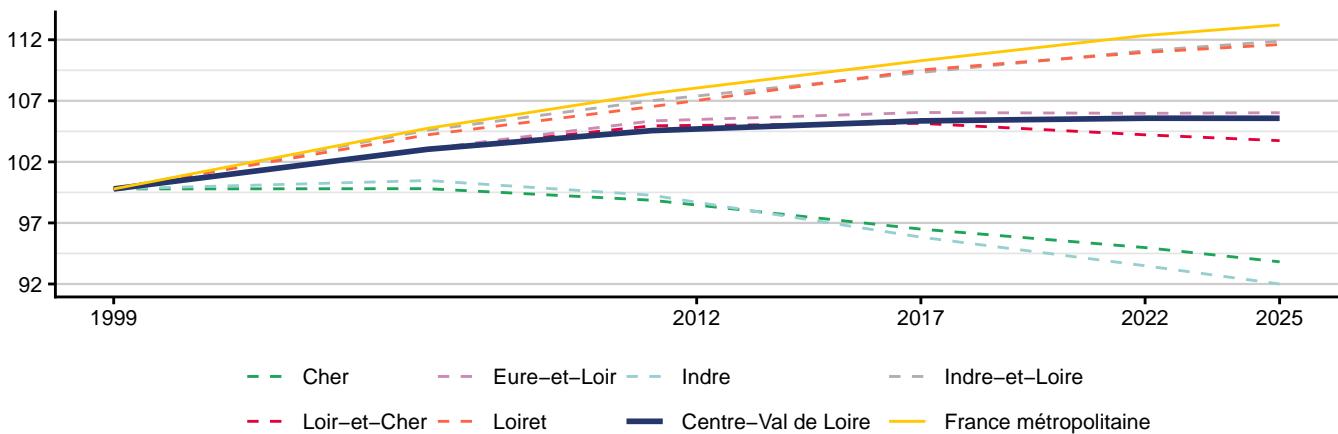
	Valeur	Dernier millésime disponible	Sommaire
Population	620 686	2025	Page 2
Nombre de créations d'entreprises	2 062	T3 2025	Page 4
Nombre d'emplois salariés	243 439	T2 2025	Page 5
Nombre de DEFM de catégories ABC	49 020	T3 2025	Page 7
Taux de chômage	6,7	T2 2025	Page 8
Nombre d'entrées en apprentissage	8 243	2024	Page 9
Nombre d'allocataires au RSA	14 560	septembre 2025	Page 10
Taux de pauvreté	12,8	2021	Page 11
Lexique			Page 12
Sources			Page 13
Les travaux du Sese			Page 14

➤ **SERVICE**
ÉTUDES
STATISTIQUES ET
EVALUATION ➤



Population – Démographie

Évolution de la population (base 100 en 1999)



Source : Insee, estimations de population

Structure de la population

	Population	Part des femmes	Part des hommes	Part des 0 à 24 ans	Part des 25 à 59 ans	Part des 60 ans ou plus
Cher	295 830	51,2	48,8	25,6	39,9	34,5
Eure-et-Loir	433 148	51,1	48,9	29	42,4	28,6
Indre	213 358	51,6	48,4	23,6	38,9	37,5
Indre-et-Loire	620 686	51,9	48,1	28,2	42,1	29,6
Loir-et-Cher	327 451	51,4	48,6	25,8	40,4	33,8
Loiret	691 006	51,1	48,9	29,9	42,3	27,8
Centre-Val de Loire	2 581 479	51,4	48,6	27,8	41,5	30,7
France métropolitaine	66 351 959	51,4	48,6	28,4	43,3	28,2

Source : Insee, estimations de population 2025

Population de 15 à 64 ans par type d'activité (en %)

	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Retraités ou préretraités	Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés	Femmes ou hommes au foyer	Autres inactifs
Cher	46,1	6,2	35,3	5,5	2,2	4,7
Eure-et-Loir	51,4	6,2	30,0	6,2	2,2	4,0
Indre	44,6	5,5	38,7	4,8	1,7	4,7
Indre-et-Loire	50,0	6,0	30,3	8,3	1,7	3,7
Loir-et-Cher	47,9	5,4	35,1	5,6	2,0	4,0
Loiret	51,0	6,4	29,0	7,4	2,3	3,9
Centre-Val de Loire	49,3	6,1	31,8	6,7	2,0	4,0
France métropolitaine	50,7	6,4	28,0	7,7	2,6	4,5

Source : Insee, Recensement de la population 2022, exploitation principale

Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle (en %)

	<i>Agriculteurs exploitants</i>	<i>Artisans, commerçants, chefs d'entreprise</i>	<i>Cadres et professions intellectuelles supérieures</i>	<i>Professions intermédiaires</i>	<i>Employés</i>	<i>Ouvriers</i>	<i>Retraités</i>	<i>Sans activité profession.</i>
Cher	1,2	3,4	6,1	12,4	15,2	13,2	35,4	13,2
Eure-et-Loir	0,9	3,3	8,0	14,7	15,7	14,2	30,1	13,1
Indre	1,7	3,2	4,8	11,4	14,6	13,6	38,7	11,9
Indre-et-Loire	0,7	3,4	9,6	15,2	15,2	11,3	30,3	14,3
Loir-et-Cher	0,9	3,6	6,5	12,6	14,8	14,4	35,2	12,1
Loiret	0,5	3,2	9,1	14,9	15,1	14,0	29,0	14,3
CVL	0,8	3,3	8,0	14,1	15,1	13,3	31,9	13,5
France métro.	0,7	3,6	10,8	14,4	15,2	11,6	28,0	15,6

Source : Insee, Recensement de la population 2022, exploitation complémentaire

Établissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé

	<i>Agriculture</i>	<i>Industrie</i>	<i>Construction</i>	<i>Tertiaire marchand</i>	<i>Tertiaire non marchand</i>	<i>Ensemble</i>
Cher	1 108 (11,6 %)	755 (7,9 %)	948 (10 %)	5 133 (54 %)	1 569 (16,5 %)	9 513 (100 %)
Eure-et-Loir	852 (6,5 %)	1 029 (7,8 %)	1 616 (12,3 %)	7 704 (58,7 %)	1 928 (14,7 %)	13 129 (100 %)
Indre	1 026 (13,6 %)	622 (8,2 %)	705 (9,4 %)	3 881 (51,5 %)	1 306 (17,3 %)	7 540 (100 %)
Indre-et-Loire	1 282 (6,4 %)	1 341 (6,7 %)	2 072 (10,3 %)	12 754 (63,3 %)	2 696 (13,4 %)	20 145 (100 %)
Loir-et-Cher	961 (8,8 %)	861 (7,8 %)	1 409 (12,8 %)	6 134 (55,9 %)	1 607 (14,6 %)	10 972 (100 %)
Loiret	872 (4,2 %)	1 441 (7 %)	2 646 (12,9 %)	12 711 (61,9 %)	2 869 (14 %)	20 539 (100 %)
Centre-Val de Loire	6 101 (7,5 %)	6 049 (7,4 %)	9 396 (11,5 %)	48 317 (59 %)	11 975 (14,6 %)	81 838 (100 %)
France métropolitaine	114 053 (4,9 %)	147 106 (6,3 %)	259 812 (11,1 %)	1 526 576 (65,2 %)	294 567 (12,6 %)	2 342 114 (100 %)

Établissements actifs employeurs par taille

	<i>0 salarié</i>	<i>1 à 9 salariés</i>	<i>10 à 19 salariés</i>	<i>20 à 49 salariés</i>	<i>50 salariés et plus</i>	<i>Ensemble</i>
Cher	865 (9,1 %)	6 963 (73,2 %)	847 (8,9 %)	510 (5,4 %)	328 (3,4 %)	9 513 (100 %)
Eure-et-Loir	1 291 (9,8 %)	9 412 (71,7 %)	1 215 (9,3 %)	746 (5,7 %)	465 (3,5 %)	13 129 (100 %)
Indre	625 (8,3 %)	5 652 (75 %)	593 (7,9 %)	420 (5,6 %)	250 (3,3 %)	7 540 (100 %)
Indre-et-Loire	1 829 (9,1 %)	14 403 (71,5 %)	1 875 (9,3 %)	1 252 (6,2 %)	786 (3,9 %)	20 145 (100 %)
Loir-et-Cher	1 028 (9,4 %)	8 026 (73,1 %)	928 (8,5 %)	590 (5,4 %)	400 (3,6 %)	10 972 (100 %)
Loiret	1 855 (9 %)	14 523 (70,7 %)	1 986 (9,7 %)	1 312 (6,4 %)	863 (4,2 %)	20 539 (100 %)
Centre-Val de Loire	7 493 (9,2 %)	58 979 (72,1 %)	7 444 (9,1 %)	4 830 (5,9 %)	3 092 (3,8 %)	81 838 (100 %)
France métropolitaine	245 419 (10,5 %)	1 671 118 (71,4 %)	210 244 (9 %)	131 335 (5,6 %)	83 998 (3,6 %)	2 342 114 (100 %)

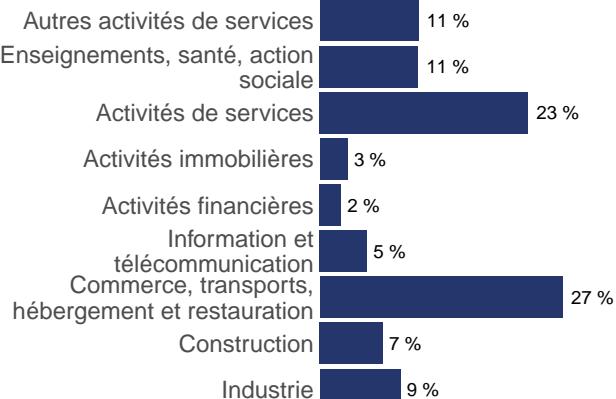
Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.

Source : Insee, Flores 2023 (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié)

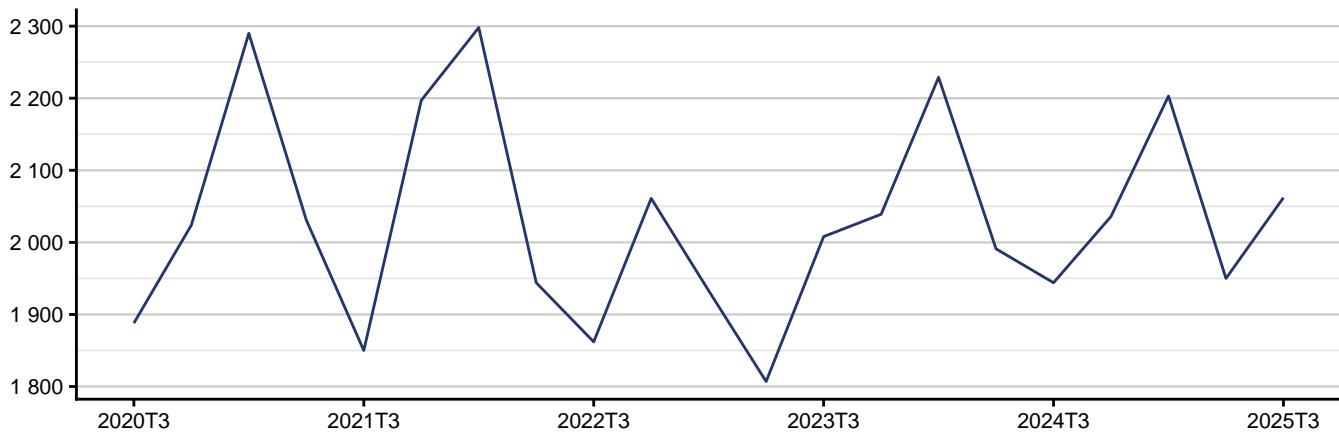
Démographie des entreprises

Nombre de créations d'unités légales et leur secteur au T3 2025 dans l' Indre-et-Loire

	<i>Dont micro-entrepreneurs</i>	<i>Ensemble</i>
Cher	503	718
Eure-et-Loir	928	1 342
Indre	365	552
Indre-et-Loire	1 401	2 062
Loir-et-Cher	621	944
Loiret	1 588	2 270
Centre-Val de Loire	5 396	7 874
France	188 878	283 345



Évolution des créations d'unités légales dans l' Indre-et-Loire

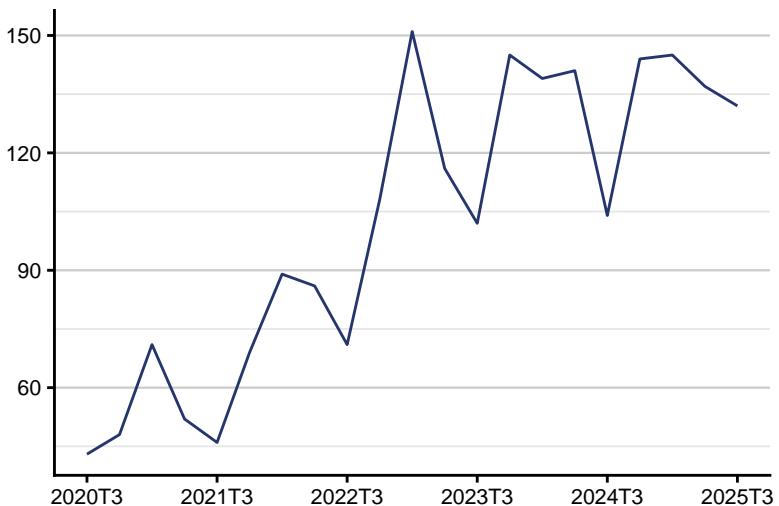


Source : Insee, Système d'Information sur la Démographie d'Entreprises (Side)

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture – données brutes

Défaillances d'entreprises au T3 2025 dans l' Indre-et-Loire

	<i>Ensemble</i>
Cher	48
Eure-et-Loir	116
Indre	40
Indre-et-Loire	132
Loir-et-Cher	50
Loiret	133
Centre-Val de Loire	519
France	14 397



Source : Fiben, Banque de France

Données brutes par date de jugement

Emploi

Nombre d'emplois salariés au T2 2025

	<i>Agriculture</i>	<i>Industrie</i>	<i>Construction</i>	<i>Tertiaire marchand</i>	<i>Tertiaire non marchand</i>	<i>Ensemble</i>
Cher	2 746	18 519	4 810	37 019	38 437	101 531
Eure-et-Loir	1 529	25 557	8 043	59 240	44 814	139 181
Indre	1 354	14 152	3 900	26 496	26 841	72 742
Indre-et-Loire	3 780	29 803	15 270	112 777	81 809	243 439
Loir-et-Cher	3 069	19 499	7 072	49 577	36 442	115 659
Loiret	2 933	41 476	15 641	123 566	83 729	267 346
Centre-Val de Loire	15 410	149 006	54 735	408 676	312 071	939 898
France	322 699	3 261 008	1 539 979	13 353 128	8 623 227	27 100 041

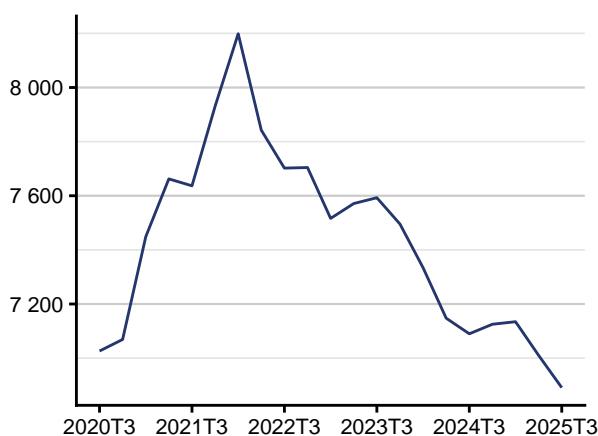
Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee.

Nombre d'EETP* dans l'intérim au T3 2025

	<i>Agriculture</i>	<i>Industrie</i>	<i>Construction</i>	<i>Tertiaire marchand</i>	<i>Tertiaire non marchand</i>	<i>Ensemble</i>
Cher	13	906	423	873	99	2 315
Eure-et-Loir	56	2 394	387	2 043	76	4 957
Indre	5	1 341	320	825	115	2 607
Indre-et-Loire	52	1 892	1 497	3 113	336	6 891
Loir-et-Cher	109	2 086	489	1 830	111	4 625
Loiret	159	4 743	1 002	5 388	387	11 680
Centre-Val de Loire	394	13 364	4 119	14 073	1 124	33 074
France	3 589	246 336	127 485	306 567	31 365	715 342

*EETP : Emploi Équivalent Temps Plein

Évolution de l'intérim en EETP dans l'Indre-et-Loire



Déclarations préalables à l'embauche par nature de contrat au T2 2025

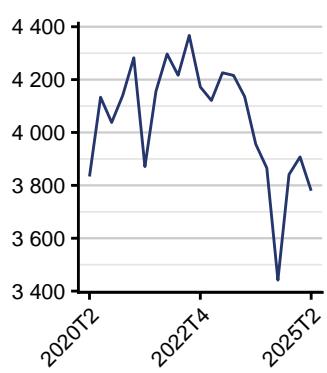
	<i>CDD de moins d'un mois</i>	<i>CDD de plus d'un mois</i>	<i>CDI</i>
Cher	11 732	3 041	3 283
Eure-et-Loir	16 878	4 285	5 871
Indre	8 578	2 337	2 257
Indre-et-Loire	40 299	8 711	9 340
Loir-et-Cher	14 787	4 185	4 059
Loiret	42 368	9 084	10 896
Centre-Val de Loire	134 217	31 852	35 394
France	4 771 849	1 106 028	1 231 272

Source : Dares, DSN - Données corrigées des variations saisonnières

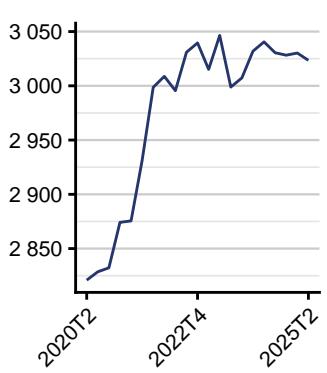
Source : Urssaf

Évolution du nombre d'emplois salariés hors intérim dans l' Indre-et-Loire

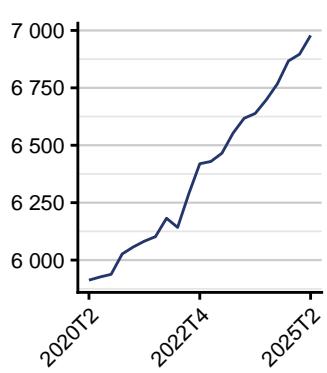
Agriculture



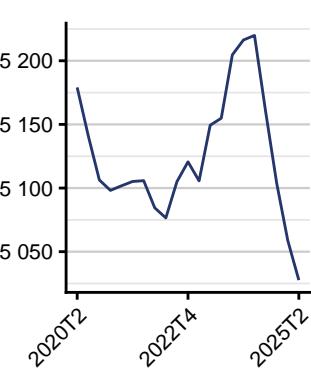
Industrie agro-alimentaires



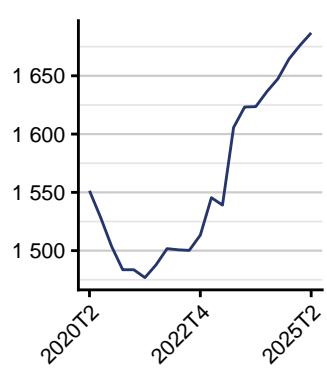
Industries extractives,
énergie, eau, déchets



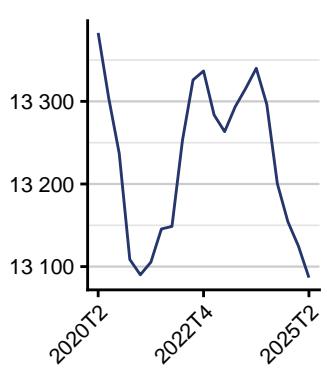
Équipements électriques,
électroniques, informatiques



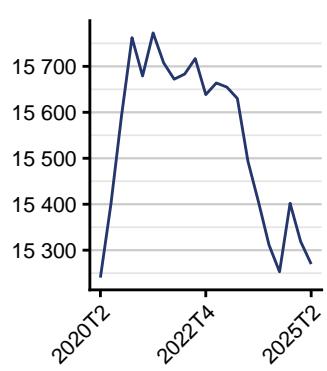
Matériaux de transport



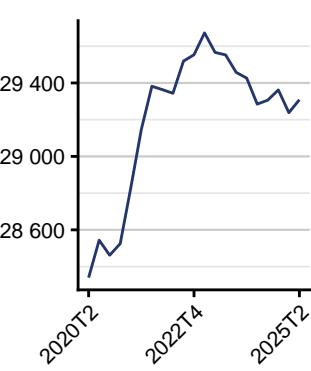
Autres produits industriels



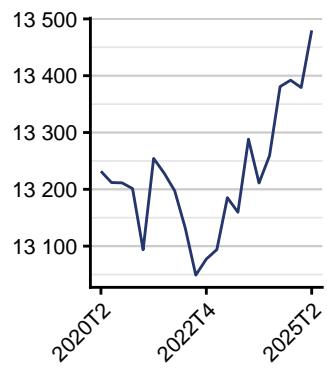
Construction



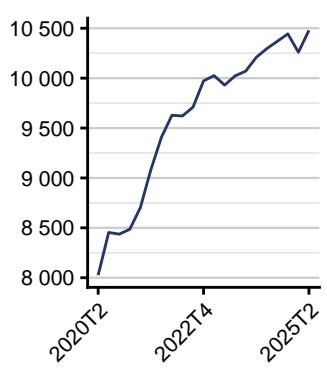
Commerce, réparation
d'automobiles et motocycles



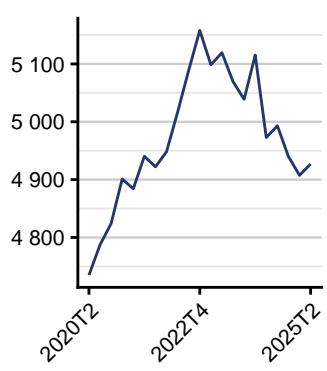
Transports et entreposage



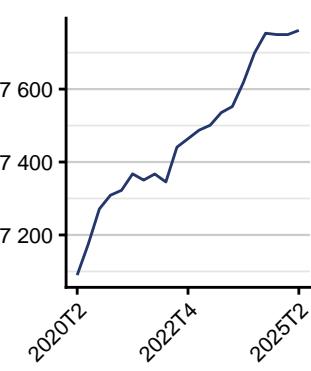
Hébergement et restauration



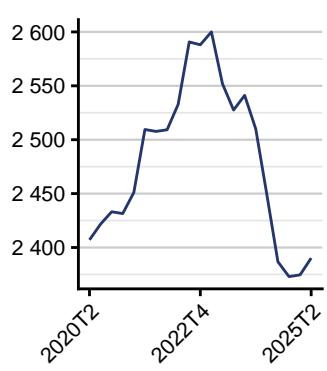
Information et communication



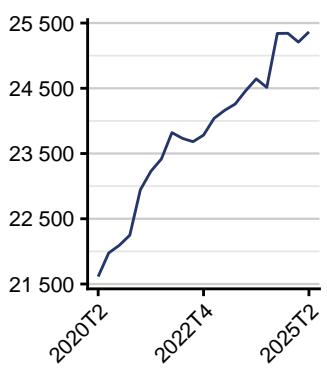
Activité financières et d'assurance



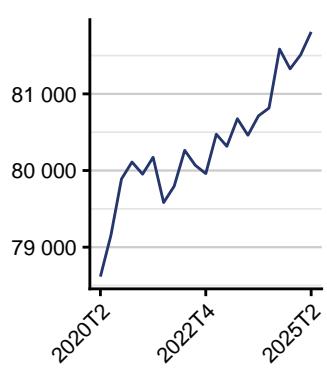
Activités immobilières



Activités scientifiques, techniques et administratives



Administration publique, enseignement, santé



Autres activités de service



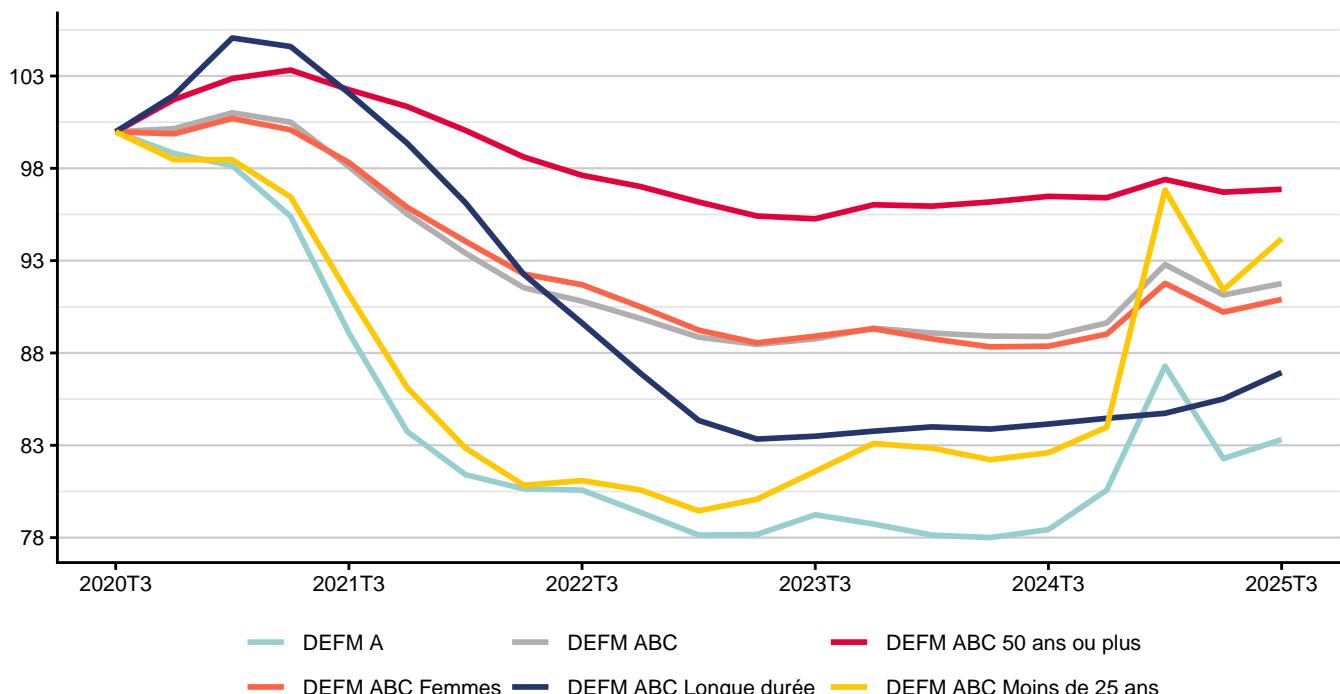
Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee.

Marché du travail

Nombre de demandeurs d'emploi au T3 2025 par catégorie

	DEFM A		DEFM ABC		DEFM ABC Femmes		DEFM ABC Longue durée		DEFM ABC Moins de 25 ans		DEFM ABC 50 ans ou plus	
	Effectifs		Effectifs		Effectifs		Effectifs		Effectifs		Effectifs	
	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle						
Cher	11 970		21 620		11 110		9 730		3 330		6 130	
	2,3 %	7,7 %	1,5 %	4,3 %	1,2 %	2,9 %	2,3 %	2,7 %	2,8 %	21,1 %	0,2 %	-1 %
Eure-et-Loir	17 710		32 600		16 900		14 810		4 960		9 020	
	2,4 %	5,4 %	1,2 %	2,9 %	0,8 %	2,1 %	0,7 %	0,8 %	5,3 %	21 %	-0,1 %	0,3 %
Indre	8 220		15 240		7 740		6 550		2 420		4 510	
	3,5 %	10,2 %	2,5 %	6,9 %	2,5 %	6,9 %	3 %	2,3 %	3 %	22,2 %	1,6 %	0,7 %
Indre-et-Loire	24 950		49 020		25 140		22 420		7 480		12 750	
	1,3 %	6,2 %	0,7 %	3,2 %	0,8 %	2,9 %	1,7 %	3,3 %	3 %	14 %	0,2 %	0,4 %
Loir-et-Cher	11 990		23 870		12 310		10 970		3 630		6 990	
	1,8 %	8,1 %	1,7 %	5,3 %	2,2 %	5,5 %	2,1 %	6,4 %	3,1 %	17,1 %	0,6 %	2,5 %
Loiret	30 030		56 260		28 650		24 820		8 910		14 180	
	2 %	5,8 %	1,3 %	3,1 %	1 %	2,3 %	2,2 %	2 %	4 %	15,9 %	0,6 %	-0,4 %
Centre-Val de Loire	104 880		198 610		101 860		89 300		30 720		53 580	
	2 %	6,7 %	1,3 %	3,8 %	1,2 %	3,2 %	1,9 %	2,7 %	3,6 %	17,3 %	0,4 %	0,3 %
France métropolitaine	3 045 800		5 410 100		2 741 300		2 370 700		785 100		1 423 100	
	1,6 %	7,8 %	1,5 %	5,4 %	1,2 %	4,5 %	2,4 %	5,9 %	4,4 %	19,8 %	0,7 %	1,7 %

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (base 100 au T3 2020)



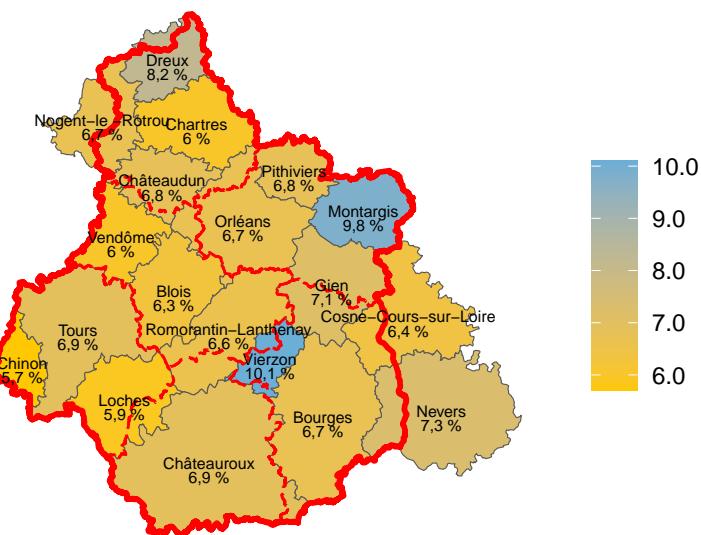
Entrées et sorties des demandeurs d'emploi au T3 2025

	Entrées en catégories A, B, C			Sorties de catégories A, B, C		
	Nombre moyen d'entrées	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Nombre moyen de sorties	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle
Cher	2 840	10,1	35,2	2 790	-1,8	31,6
Eure-et-Loir	4 280	9,7	40,3	4 160	-3,7	38,7
Indre	1 910	0,5	27,3	1 800	-9,1	18,4
Indre-et-Loire	5 720	2,7	20,9	5 520	-7,7	18,2
Loir-et-Cher	2 990	9,1	39,1	2 900	0,7	34,9
Loiret	7 220	5,2	27,6	6 860	-7,2	24,1
Centre-Val de Loire	24 960	6	30	24 040	-5,3	26,6
France métropolitaine	718 500	4,7	37,5	688 000	-5,4	35

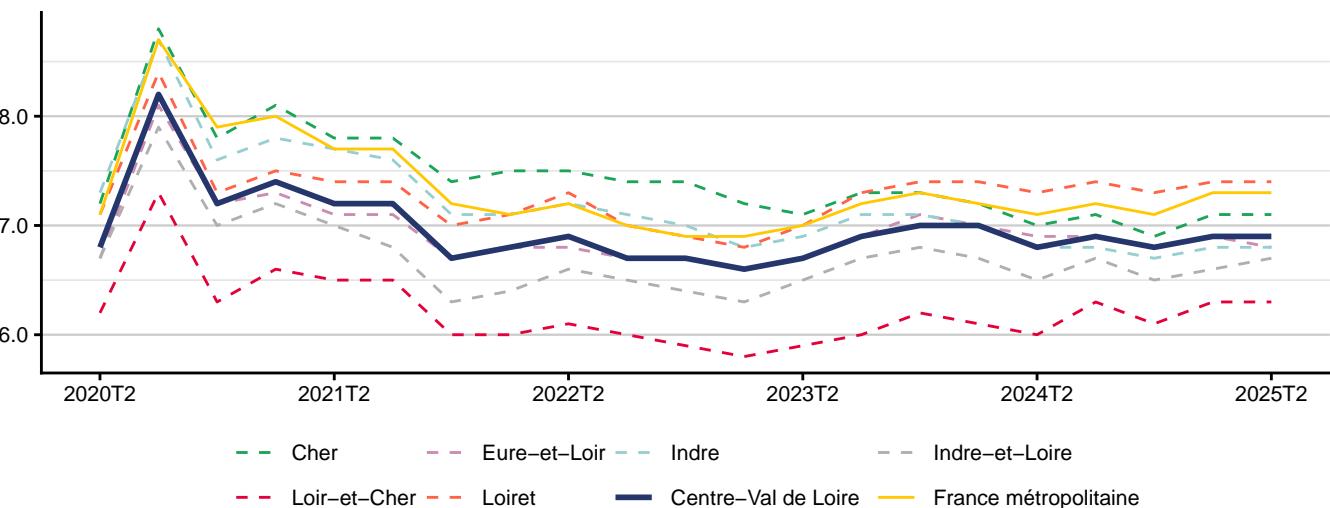
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares – Données CVS-CJO

Taux de chômage localisé au T2 2025

Taux de chômage	
Cher	7,1
Eure-et-Loir	6,8
Indre	6,8
Indre-et-Loire	6,7
Loir-et-Cher	6,3
Loiret	7,4
Centre-Val de Loire	6,9
France	7,3



Évolution des taux de chômage localisé



Source : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee

Politiques de l'emploi

Entrées dans les principaux dispositifs d'aide à l'emploi dans l'Indre-et-Loire

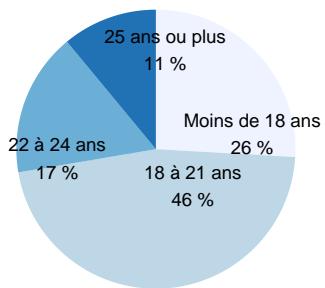
	2023	2024	2025 (p)
Parcours emploi compétences (PEC) et contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	225	226	46
Contrats initiative emploi (CUI-CIE)	109	29	//
Insertion par l'activité économique (IAE) dont :	2 357	2 188	925
Ateliers et Chantiers d'Insertion	1 418	1 376	561
Associations Intermédiaires	597	488	199
Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion	109	89	56
Entreprises d'Insertion	233	235	109
Apprentissage	7 867	8 243	6 652
Contrat de professionnalisation	933	754	525
Contrats engagement jeune	3 517	3 666	2 241
Contrats engagement jeune première entrée	2 455	2 283	1 366
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	1 599	1 282	1 146
Emplois francs	202	202	//

Source : Dares, Tableau de bord des politique de l'emploi (PoEm).

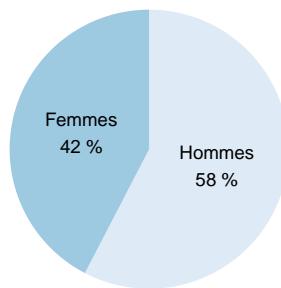
Les données sont mises à jour en continu, celles de la dernière année sont provisoires.

Entrées en apprentissage en 2024 dans l'Indre-et-Loire

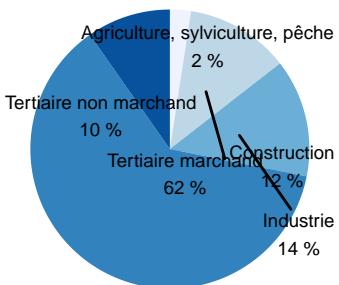
Par tranche d'âge



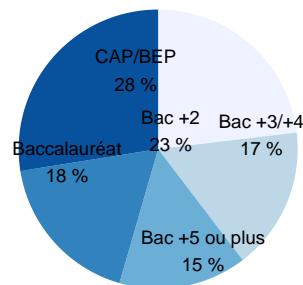
Par sexe



Par secteur d'activité



Par diplôme préparé



Source : Système d'information sur l'apprentissage de la Dares

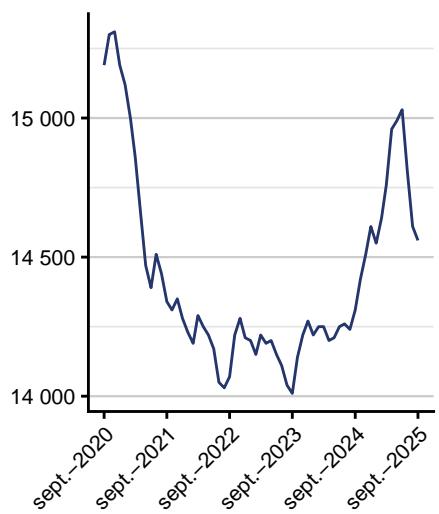
Prestations sociales

Nombre de bénéficiaires des prestations sociales

	RSA en septembre 2025	AAH en septembre 2025	ASS en août 2025	APA en septembre 2025	AAL en septembre 2025
Cher	8 740	9 000	1 090	21 090	21 850
Eure-et-Loir	8 560	7 600	1 630	27 150	23 110
Indre	5 140	6 020	830	15 730	15 160
Indre-et-Loire	14 560	11 680	2 220	46 140	56 320
Loir-et-Cher	7 490	7 050	1 090	22 090	19 300
Loiret	16 370	10 730	2 510	48 650	50 370
Centre-Val de Loire	60 860	52 080	9 370	180 850	186 110
France	1 809 880	1 380 660	293 210	4 649 260	5 481 690

Nombre de bénéficiaires des prestations sociales dans l' Indre-et-Loire

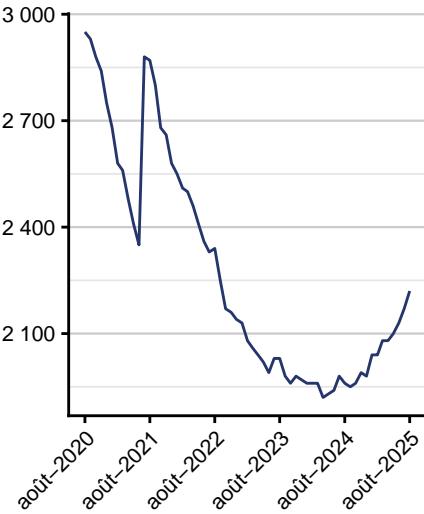
Revenu de Solidarité Active



Allocation aux Adultes Handicapés



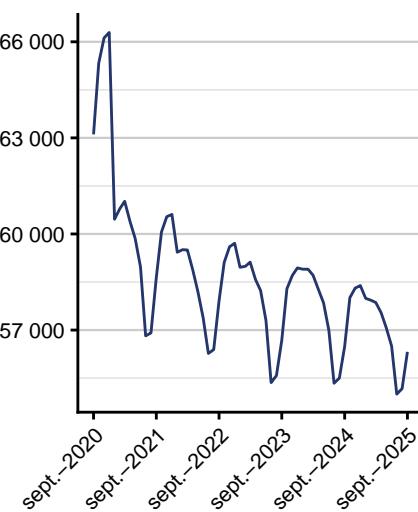
Allocation de Solidarité Spécifique



Prime d'Activité



Aide au Logement

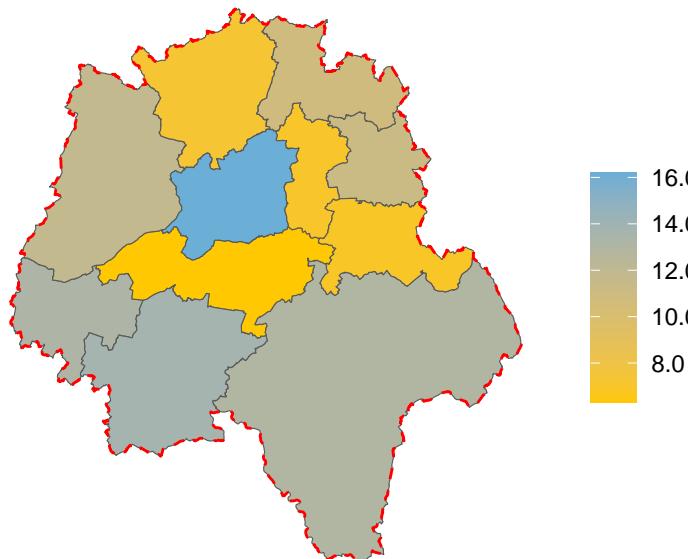


Pauvreté

Revenu médian et taux de pauvreté selon l'âge du référent fiscal ou le statut d'occupation du logement en 2021

	<i>Revenu médian</i>	<i>Ensemble</i>	<i>Moins de 30 ans</i>	<i>75 ans ou plus</i>	<i>Propriétaire</i>	<i>Locataire</i>
Cher	22100	14,7	23,8	10,4	7,4	32,8
Eure-et-Loir	23360	12,1	18,0	7,8	5,3	28,0
Indre	21270	15,4	24,8	12,0	8,4	32,7
Indre-et-Loire	23140	12,8	22,4	9,3	5,0	28,4
Loir-et-Cher	22510	13,2	20,3	8,5	6,2	30,7
Loiret	23090	13,9	21,0	7,8	5,4	30,4
Centre-Val de Loire	22780	13,5	21,4	9,0	5,9	30,0
France métropolitaine	23080	14,9	22,7	11,0	6,5	29,1

Taux de pauvreté par EPCI en 2021



Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi)

Neets en 2022

	<i>Nombre de Neets</i>	<i>Part de Neets parmi les 15–29 ans</i>
Cher	8 600	20,0
Eure-et-Loir	11 860	18,0
Indre	5 580	19,1
Indre-et-Loire	16 910	15,3
Loir-et-Cher	8 350	17,9
Loiret	20 880	17,9
Centre-Val de Loire	72 180	17,5

Neets : jeunes âgés de 15 à 29 ans ni en études, ni en emploi, ni en formation

Source : Insee, Recensement de la population 2022, exploitation principale

Dettes éligibles au traitement du surendettement en 2024

	<i>Encours des dettes</i>	<i>Nombre de dossiers traités</i>	<i>Nombre de dettes</i>	<i>Part dans l'endettement global</i>	<i>Endettement médian</i>	<i>Nb médian de dettes par dossier</i>
Cher	28 058	622	4 590	98	19 449	6
Eure-et-Loir	44 821	981	7 438	97	19 625	6
Indre	14 582	439	3 066	97	14 360	6
Indre-et-Loire	38 749	1 031	7 429	95	16 013	6
Loir-et-Cher	25 425	516	4 144	98	22 681	7
Loiret	60 609	1 313	9 686	95	20 250	6
Centre-Val de Loire	212 243	4 902	36 353	96	18 759	6

Source : Banque de France

Lexique

AAH : L'allocation aux adultes handicapés s'adresse aux personnes handicapées aux revenus modestes ne pouvant prétendre ni à une pension de retraite, ni à avantage invalidité, ni à une rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à l'AAH.

Activité partielle : Anciennement appelé chômage partiel. Dispositif permettant à un employeur confronté à des difficultés conjoncturelles de réduire ou de suspendre temporairement l'activité de ses salariés pour maintenir leur emploi. L'employeur verse une indemnité au salarié et reçoit une allocation de l'Etat.

Aide au logement : Elles ont pour vocation de soutenir les personnes et familles modestes dans leur effort financier consacré au logement principal. Versées sous condition de ressources, elles concernent les locataires, les résidents en foyer et les accédants à la propriété. Ces prestations sont constituées de l'aide personnalisée au logement (APL), de l'allocation de logement familiale (ALF) et de l'allocation de logement sociale (ALS). Elles ne sont pas cumulables.

Apprentissage : Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail écrit à durée limitée (CDL) ou à durée indéterminée (CDI) entre un salarié et un employeur. Il permet à l'apprenti de suivre une formation en alternance en entreprise sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage et en centre de formation des apprentis (CFA) pendant 6 mois à 3 ans.

ASS : L'allocation de solidarité spécifique est une allocation pour les demandeurs d'emploi ayant épousé leurs droits à l'assurance chômage et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail. Les allocataires de l'ASS sont les allocataires indemnisés au titre du dernier jour de chaque mois considéré.

Contrat engagement jeune : s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans révolus lorsqu'ils disposent de la reconnaissance de travailleur handicapé), qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable. Mis en oeuvre à la fois par Pôle emploi et les missions locales depuis le 1er mars 2022, il propose à ces jeunes éloignés de l'emploi un programme d'accompagnement intensif (avec un objectif de 15 à 20 heures d'accompagnement par semaine), et une mise en activité régulière. Le parcours est prévu pour durer de 6 à 12 mois.

Contrat Unique d'Insertion – Contrat Initiative Emploi : C'est un contrat dans le secteur marchand qui facilite, grâce à une aide financière pour l'employeur, l'accès durable à l'emploi des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Il permet des recrutements en CDI ou CDD.

DEFM : Les demandeurs d'emploi en fin de mois sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

DEFM de catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi.

DEFM de catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins sur un mois).

DEFM de catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures sur un mois).

DEFM longue durée : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

DPAE : La déclaration préalable à l'embauche est une mesure de simplification des obligations déclaratives de l'employeur. C'est une procédure de déclaration systématique et nominative pour chaque salarié dont l'embauche est prévue. Elle doit être effectuée dans les 8 jours qui précèdent toute embauche de salarié.

Emploi franc : Le dispositif d'emploi franc permet à un employeur de bénéficier d'une aide lorsqu'il embauche un habitant résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).

Emploi salarié : Les salariés sont les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre entité résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente, avec un lien de subordination. À l'inverse, les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire. En pratique, les non salariés sont des personnes affiliées à un régime de protection sociale des travailleurs non salariés : Sécurité sociale des indépendants (SSI) ou Mutualité sociale agricole (MSA). Sont concernés les micro entrepreneurs d'une part et les non salariés « classiques » de l'autre ; ces derniers sont pour l'essentiel des entrepreneurs individuels « classiques » ou des gérants majoritaires de sociétés à responsabilité limitée.

IAE : L'insertion par l'activité économique (IAE) permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion sociale et professionnelle par le biais de contrats de travail spécifiques.

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) sont créés par une structure porteuse (association, collectivité locale, établissement public...). Les salariés en insertion sont mis en situation de travail sur des activités d'utilité sociale, répondant à des besoins collectifs non satisfaits. Ils bénéficient d'une rémunération horaire au moins égale au Smic.

Une entreprise d'insertion (EI) est une entreprise opérant dans le secteur marchand, mais dont la finalité est avant tout sociale. Les salariés en insertion produisent des biens et des services destinés à être commercialisés sur un marché, tout en bénéficiant d'actions d'accompagnement socioprofessionnel (réentraînement aux rythmes de travail, formation, accompagnement social...).

Une association intermédiaire (AI) est une association à but non lucratif, régie par la loi de 1901. Les salariés en insertion sont mis à disposition auprès de particuliers, d'associations, de collectivités locales ou d'entreprises pour la réalisation de travaux occasionnels.

Une entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) est une entreprise d'intérim dont l'activité est entièrement centrée sur l'insertion professionnelle des personnes en difficulté. Les salariés en insertion effectuent des missions d'intérim auprès d'entreprises clientes.

Intérim : (ou travail intérimaire ou travail temporaire) consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail temporaire.

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) : mis en place à partir de 2017, le PACEA est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus. Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

Parcours Emploi Compétences : il repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Prime d'activité : Complément de revenus d'activité s'adressant aux travailleurs aux revenus modestes, salariés ou non-salariés. Toute personne majeure non étudiante percevant des revenus issus d'une activité professionnelle peut bénéficier de la prime d'activité sous conditions de ressources. La prime d'activité, sous les mêmes conditions que le RSA, peut être temporairement majorée.

RSA : Le revenu de solidarité active s'adresse à toute personne âgée d'au moins 25 ans ou assumant la charge d'au moins un enfant né ou à naître. Le RSA est une allocation différentielle qui complète les ressources du foyer pour qu'elles atteignent le seuil d'un revenu garanti, ou montant forfaitaire, dont le barème varie selon la composition familiale. Le RSA, sous condition, peut être majoré (RSA majoré). Cette majoration est accordée temporairement, sans condition d'âge, à un parent isolé assumant la charge d'un ou plusieurs enfants ou à une femme enceinte isolée.

Salarié détaché : Le statut de salarié détaché concerne tout salarié envoyé à l'étranger, par son employeur d'origine, pour effectuer un travail pendant une durée déterminée (12 mois, pouvant être prolongés de 6 mois sur demande motivée de l'employeur) pour le compte de son employeur avec lequel il conserve un lien contractuel pendant le temps de sa mission. Les rémunérations des travailleurs détachés devront être conformes à la législation et aux pratiques de l'État d'accueil, y compris les primes et indemnités). Attention : le statut du salarié détaché diffère du statut de salarié expatrié et du salarié mis à disposition d'une filiale étrangère).

Taux de chômage : Pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Sources

Cnaf, Allstat : Les fichiers ALLSTAT décrivent la situation des allocataires des Caf.

DSN : les Déclarations Sociales Nominatives remplacent progressivement la plupart des déclarations sociales, et notamment les déclarations annuelles de données sociales (DADS). Cette source permet d'effectuer l'analyse des emplois et des salaires selon la nature de l'emploi (durée, condition d'emploi, qualification, rémunération...), les caractéristiques du salarié (sexe, âge, département de résidence) et de l'établissement employeur (secteur d'activité, lieu d'implantation, taille...).

Estimations de population : La répartition de la population par âge est réalisée en fonction de l'âge en années révolues au 1er janvier de l'année considérée. Le recensement de la population sert de base aux estimations annuelles de population.

Estimations d'emploi : Les Estimations d'emploi ont pour objectif de comptabiliser le nombre de personnes en emploi, tel que répertorié dans les sources administratives.

Fiben : Le Fichier bancaire des entreprises est une base de données gérée par la Banque de France.

FiLoSoFi : Le dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux produit un ensemble d'indicateurs sur les revenus déclarés (avant redistribution) d'une part, et sur les revenus disponibles (après redistribution et imputation de revenus financiers non déclarés) d'autre part, à l'échelle communale, supra-communale et infra-communale.

Flores : Le fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié est un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements.

Pôle emploi-Dares, STMT : La Statistique du marché du travail est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de Pôle emploi. Elle porte sur tous les demandeurs d'emploi inscrits, entrés ou sortis des listes un mois donné.

Recensement de la population : Le recensement de la population permet de connaître la population de la France, dans sa diversité et son évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile travail ou domicile-études, etc.).

Répertoire des entreprises et des établissements : Le REE est le système d'information pour la diffusion et l'étude de la démographie des entreprises et des établissements.

Sipsi est une plateforme qui permet aux entreprises étrangères, à leurs représentants et clients de transmettre à l'administration française leurs déclarations de détachement de salariés en France. Elle dispose également d'un portail statistique permettant de comptabiliser dans chaque région et département le nombre de salariés détachés, leurs champs d'intervention leur nationalité et d'autres informations sur les entreprises étrangères et sur leurs clients.

Les travaux du Sese

Le service études, statistiques, évaluation (Sese) apporte aux échelons régionaux et départementaux un éclairage sur l'évolution de leur environnement socio-économique (cohésion sociale, emploi, marché du travail, conditions de travail, dialogue social...) contribuant ainsi à l'élaboration et à l'adaptation des stratégies d'intervention des services du ministère dans la région.

Vous retrouverez nos études, tableaux de bord par différentes thématiques sur notre site :
<https://centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/Etudes-et-statistiques>

TRAVAIL

- Marché du travail
- Activité Partielle
- Conditions de travail et santé au travail
- Dialogue social
- Travailleurs handicapés

EMPLOI ET FORMATION

- Accompagnement jeunes
- Apprentissage
- Emploi et Taux de chômage
- Formation professionnelle
- Insertion par l'activité économique (IAE)
- Travail temporaire

COHESION SOCIALE

- Oscard
- Atlas pauvreté

AUTRES PUBLICATIONS

- Chiffres clés
- Etudes partenariales
- Nos autres études

Le Sese se tient à votre disposition :
dreets-cvl.statistiques@dreets.gouv.fr

Service d'Appui au Pilotage et à l'Animation Territoriale
Service Études, Statistiques, Évaluation
DREETS Centre-Val de Loire
Cité Administrative Coligny – Bâtiment C
131 Rue du Faubourg Bannier – CS 85809 – 45058 Orléans Cedex
Tél : 02.45.48.57.13